



Mon enfant de 5 ans a des besoins particuliers

Pour qui?

Être âgé de 5 ans avant le 1^{er} octobre de l'année en cours.

**Enfants ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante qui sont sujets à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Lorsque le parent fait l'inscription de son enfant de 5 ans, il doit inscrire les informations nécessaires (les rapports d'évaluations des spécialistes doivent être apportés à l'école de bassin).

L'admission doit passer par un Comité d'analyse du Centre de services (CSSRDN).

Intentions du service

Favoriser le développement des compétences ciblées au Programme-cycle de l'éducation préscolaire 4-5 ans du ministère de l'Éducation en respectant le rythme d'acquisition de l'élève.

Ratio

Groupes hétérogènes de +/- 8 enfants pour une enseignante + une personne en service complémentaires (TES- technicienne en éducation spécialisée).

Fréquence

De septembre à juin : 5 jour/sem. (180 jours)

Transport

Droit au transport scolaire (autobus ou berline)

Lieu où le service est offert

Les parents dont l'enfant fréquentera une classe spécialisée seront informés.

Pour information supplémentaire

Contactez la secrétaire de votre école de bassin.